



Union Départementale des syndicats
Cgt FORCE OUVRIERE de la Haute-Loire
Service de presse
Tel: 04 71 05 43 00 Fax: 04 71 05 44 99
e-mail : udfo43@wanadoo.fr

Le Puy, le 8 décembre 09

COMMUNIQUE DE PRESSE

RGPP : FORCE OUVRIERE reçue en Préfecture

Vendredi 4 décembre 09 une délégation de FORCE OUVRIERE a rencontré Monsieur le Préfet de la Haute Loire afin d'exposer le point de vue des syndicats FORCE OUVRIERE de la Fonction Publique de l'Etat sur la mise en place de la RGPP.

La délégation FORCE OUVRIERE était composée de Chantal BONELLO, Alain DEGORCE, représentant la section de la Fédération Générale des Fonctionnaires FO, et Pascal SAMOUTH, Secrétaire Général de l'Union Départementale FORCE OUVRIERE.

En préambule, la délégation FO a remis à Mr le Préfet la déclaration du récent congrès national de la FGF : « Il faut que cesse la RGPP ! ». Pour FO, la RGPP n'est que l'habillage du dogme du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux , qui a conduit à la suppression de 100 000 postes en 3 ans.

Les fusions/réorganisations de services se multiplient et aboutissent à la disparition des centres de décision, voire de la totalité de certaines administrations dans les départements. Elles aboutissent aussi à des regroupements qui accélèrent les suppressions d'emplois. Concernant la réforme de l'administration territoriale de l'Etat qui vise à transférer à l'échelon régional la direction des services des administrations d'Etat, FORCE OUVRIERE a rappelé son attachement au département comme échelon administratif de la République, qui est le garant de la proximité avec les citoyens, donc de l'égalité.

La délégation est ensuite revenue sur la réalité de la mise en place de la RGPP dans le département et a présenté les revendications des syndicats FO :

- Finances : la forme que prend la RGPP, c'est la fusion Impôts- Trésor Public Elle a été précédée de réformes qui allaient dans le même sens : regroupement de services, mise en cause du principe républicain de séparation entre l'assiette (le service qui calcule l'impôt) et le recouvrement (le service qui perçoit l'impôt).

Le transfert des trésoreries « Service public local » dans les hôtels des impôts à Brioude, Yssingeaux, la mise en place des nouveaux services fusionnés « Services des Impôts des Particuliers », aboutissent à la dégradation des conditions de travail des personnels, particulièrement sensible pour les personnels du Trésor de BRIOUDE. Au Puy en Velay, pour installer le service fusionné (SIP) au rez de chaussée, l'ensemble des services du bâtiment vont être déménagés sur: 3 niveaux, le service recouvrement va être scindé en deux par rapport à son installation actuelle, et la documentation transférée au sous sol pour faire rentrer tous les personnels dans un espace insuffisant, De surcroît, la fusion, engagée au nom des économies budgétaires, se fait dans la pratique au prix d'une gabegie financière insupportable. Par exemple, la rupture du bail concernant les locaux de l'actuelle trésorerie d'Yssingeaux avec la commune va coûter pratiquement 100 000 € à l'Etat, donc au contribuable.

- Permis de conduire : nos camarades déplorent, une recherche de productivité, un recentrage sur les seuls examens du permis de conduire et la suspension de certaines missions. Ils souhaitent que les inspecteurs soient tous rattachés à la même direction départementale (la DDT) au lieu d'avoir un traitement différencié.
- Fusion des services vétérinaires / Concurrence et Consommation / DDASS / Jeunesse et Sports
La RGPP est bien un prétexte à économies budgétaires : par exemple, 1 poste/an sera supprimé dans les 3 prochaines années par non remplacement des départs en retraite aux services vétérinaires.
Certaines missions sont abandonnées au prétexte de définition de « priorités ». Les centres décisionnels sont transférés en région.
Selon l'administration d'origine, le régime des horaires, des congés, des primes sont différents pour une même catégorie : les agents refusent une harmonisation par le bas.
- Education Nationale : 15 000 suppressions d'emplois sont prévues dans le ministère, ce qui est le cas également pour l'Enseignement Agricole.
La « mastérisation » menace le statut des enseignants et va voir se développer la précarité : les reçus au mastère et collés au concours seront recrutés comme vacataires à bon marché sans formation professionnelle initiale, dans un contexte professionnel de plus en plus tendu voire intolérable. Il ne faudra pas s'étonner de la recrudescence de problèmes graves parmi les personnels ainsi recrutés.
Une volonté de mettre l'école, donc ses personnels, sous la tutelle des élus locaux alarme le syndicat :
 - o la promotion des « jardins d'éveil », à la charge des collectivités territoriales, pour les enfants d'âge préscolaire,
 - o le projet de loi sur les Etablissements Publics d'Enseignement Primaire qui verraient la fin des écoles communales au profit d'établissements intercommunaux dont la gestion des personnels échapperait à l'Etat
 - o la communauté de communes d'Yssingeaux entend s'approprier la compétence scolaire prouvant ainsi la réalité de la situationPour FORCE OUVRIERE, l'école est le creuset de République. La mettre sous tutelle des pouvoirs politiques locaux viendrait à développer les particularismes au détriment d'un enseignement visant à l'égalité des futurs citoyens. L'Etat perdrait à moyen terme tout contrôle sur le système scolaire, malgré l'illusion

« de programmes nationaux » : une fois transférés les écoles puis les personnels, il n'aura la possibilité d'exercer ce contrôle que de manière symbolique, s'étant privé lui-même de la maîtrise du financement... C'est pendant des décennies que les conséquences se feraient sentir sur nos concitoyens, à commencer par les plus défavorisés socialement.

Monsieur le Préfet a entendu les analyses et revendications de l'organisation syndicale.

Il a assuré la délégation que le « souci des détails » exprimé était légitime et qu'il n'entendait pas avancer à marches forcées, qu'il s'agisse des régimes de travail, ou de la discussion des nouvelles implantations géographiques des services.

De même, il s'est dit convaincu de la nécessité de maintenir un échelon départemental dans l'administration de l'Etat.

Il a expliqué que la conduite de la RGPP dans le département, même s'il convenait qu'elle se faisait sur fond de suppressions d'emplois, avait pour but de « mutualiser » certaines fonctions mais qu'en aucun cas les agents n'abandonneraient leurs missions.

Pour la délégation FO ces propos ne sont pas de nature à modifier le point de vue du syndicat sur la RGPP, c'est pourquoi les syndicats FO entendent bien continuer à agir pour :

- La défense des statuts et missions publiques, fondements de la République une et indivisible
- La défense et le maintien de tous les services centraux et de tous les services déconcentrés et donc de l'arrêt de toutes les suppressions de postes